

Jusqu'au 14 août, les candidatures peuvent être soumises dans le cadre du programme Eco- ZVPP

Автор(и): Растителна защита

Дата: 12.08.2023 Брой: 8/2023



Compte tenu de l'approche de l'échéance pour la finalisation des plans dans le cadre du régime écologique pour la préservation et la restauration du potentiel des sols – promotion de l'engrais vert et de la fertilisation organique (Eco-PRSP), qui expire le 14 août 2023, des **Instructions détaillées** ont été publiées sur le **site web du Fonds Agricole de l'État (SFA)**.

La fonctionnalité du Système de Services Électroniques (ESS) permet le téléchargement des formulaires pour préparer le plan/rapport respectif, avec toutes les données disponibles dans la demande soumise pré-remplies.

L'objectif est de faciliter au maximum la préparation pour les agriculteurs. Les agriculteurs complètent les formulaires préparés et, après qu'ils soient signés par la personne compétente concernée (agronome, ingénieur zootechnicien, vétérinaire), les envoient à nouveau via l'ESS pour téléchargement dans l'ISAK, accompagnés d'une copie scannée du diplôme de la personne compétente, conformément aux exigences de l'Art. 52, para. 3 de la Loi sur le soutien aux producteurs agricoles.

L'obligation de compléter le plan de gestion des nutriments du sol est stipulée à l'Art. 40 de l'Ordonnance n° 3 du 10.03.2023, et le délai pour leur soumission est réglementé par l'Art. 7, para. 2, point 6 de l'Ordonnance n° 4 du 30.03.2023.

Un formulaire a également été développé pour déterminer le stade de développement des cultures permanentes – s'il s'agit d'un stade de fructification ou encore de non-fructification dans le cadre de l'intervention fruitière (FI). Les modèles des documents ont été approuvés par le Directeur Exécutif du Fonds d'État „Agriculture“, conformément aux exigences de l'Art. 7, para. 2 de l'Ordonnance n° 4 du 30.03.2023.

La soumission des documents complétés ne nécessite pas l'utilisation d'une signature électronique qualifiée (SEQ). De cette manière, les demandeurs économisent du temps, des ressources et des efforts, sans avoir besoin de se rendre dans un bureau régional du Fonds d'État Agriculture.

Les équipes de support de l'ESS travaillent intensivement pour fournir les ressources nécessaires au système, et à travers les canaux de communication pour les retours, l'assistance méthodologique nécessaire est fournie aux utilisateurs.